



INSERTION PUBLICITAIRE INFO TIERCE

BON DE COMMANDE – ANNEE 2021

Raison sociale :

Représentée par Mr/Mme..... en sa qualité de :

Adresse siège social :

N° SIRET : code APE :

Tel. Fixe : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ Portable : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

Email :@.....

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Le bon de commande et la publicité seront transmis au service Régie publicitaire par mail : regiepublicitaire@mairietierce.fr
(Passé ce délai aucune insertion ne sera garantie) **Au plus tard le :**

- **Le vendredi 22 janvier 2021**, pour l'Info Tiercé Printemps 2021 (Mars/Avril/Mai)
- **Le vendredi 23 Avril 2021**, pour l'Info Tiercé Eté 2021 (Juin/Juillet/Août)
- **Le vendredi 23 juillet 2021**, pour l'Info Tiercé Automne 2021 (Septembre/Octobre/Novembre)
- **Le vendredi 22 Octobre 2021**, pour l'Info Tiercé Hiver -2021/2022 (Décembre/Janvier/Février)

(Fichier informatique en couleur au format JPG ou PDF et aux dimensions choisies). Aucune demande ne pourra être traitée sans réception du bon de commande signé.

DISPOSITIONS GENERALES

Dans un souci d'encadrer les dépenses liées à la fabrication du bulletin municipal, le nombre de pages « publicité » est limité, c'est pourquoi :

- **RESERVATION A L'ANNEE : FORMAT 1/8 DE PAGE (CARTE DE VISITE) UNIQUEMENT.**
- Les autres formats seront acceptés en fonction de la place disponible.
- Le format **1 page** est consacré aux **événements ponctuels** et une seule insertion par événement sera acceptée.
- La priorité est donnée aux premières réservations.

La Mairie se réserve le droit de refuser toute annonce dont le caractère, le libellé ou la présentation lui semblerait incompatible avec son caractère. L'annonceur reste responsable des termes des annonces et est responsable de toute action de tiers du fait du contenu de l'annonce.

DETAIL DE LA COMMANDE – TARIFS 2021



ATTENTION : réservation à l'année uniquement le format 1/8 de page

FORMAT	PARUTION	PRINTEMPS 2021 (Mars/Avril/Mai)	ETE 2021 (Juin/Juillet/Aout)	AUTOMNE 2021 (Sept./Octobre/Novembre)	HIVER 2021/22 (Déc./Janvier/Février)	TOTAL
1/8^e de page <i>(Haut : 63 mn – Larg : 90mn)</i>	23 €					
1/4 de page - Portrait <i>(Haut : 133 mn – Larg : 90mn)</i>	34 €					
1/4 de page - Paysage <i>(Haut : 63 mn – Larg : 185mn)</i>	34 €					
1/2 page <i>(Haut : 132 mn – Larg : 185mn)</i>	56 €					
1 page <i>(Haut : 272 mn – Larg : 185mn)</i>	111 €					
<i>Merci de cocher les cases correspondantes</i>		TOTAL				

A partir de 3 insertions*, remise de 8% *(sur les 4 saisons en cours)*

-

TOTAL DE LA COMMANDE

Commentaires éventuels :

Paiement à réception de la facture. *(Facturation trimestrielle)*

Les règlements de la régie publicitaire s'effectuent directement auprès de la trésorerie de Seiches-sur-le-Loir.
La mairie de Tiercé ne récupère aucun chèque.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions générales de vente et en accepte les conditions.

Fait à : Le :

Cachet et Signature

REGIE PUBLICITAIRE

MAIRIE ANNEXE – Centre Berthe Bachet – 13 rue de Longchamp 49125 TIERCE
regiepublicitaire@mairietierce.fr